



Annecy, le 13 février 2025

Monsieur le Maire  
Mairie de Poisy  
75 route d'Annecy – CS 50011  
74334 Poisy Cedex

Affaire suivie par : Etienne TARDY  
☎ 04.50.27.80.77  
[etienne.tardy@scot-bassin-annecien.fr](mailto:etienne.tardy@scot-bassin-annecien.fr)

**Objet : Notification, pour avis, de la demande de permis d'aménager n°PA07421324X0004**

Monsieur le Maire,

Le 20 décembre 2024, le service aménagement de la commune de Poisy a notifié au Syndicat Mixte du SCoT du bassin annécien, par courriel, le dossier de demande de permis d'aménager n° PA07421324X0004, pour avis.

Ce permis d'aménager prévoit la construction d'un lotissement de 350 logements appelé « Le Parc Gerbassier » au lieu-dit Gerbassier, sur une surface totale de 4,26 ha. Celui-ci sera composé de 3 lots.

Par ce courrier, je vous informe qu'après lecture et analyse du dossier, le permis d'aménager n°PA07421324X0004 s'inscrit en compatibilité avec les prescriptions du SCoT du bassin annécien, et n'appelle pas d'observations particulières.

Les services du SCoT et moi-même restons disponibles pour échanger à propos de ce projet et vous apporter toute précision utile.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président  
Antoine MATHON